

COMPTE-RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE DES 21 ET 28 SEPTEMBRE 2023

Le 21 septembre 2023 s'est tenue une réunion de la Formation Spécialisée qui a dû se poursuivre le 28, les points de l'ordre du jour n'ayant pas pu être tous abordés sur la seule journée du 21.

Et pour cause, l'ordre du jour était plus que dense...

Après lecture de notre liminaire, nous avons attaqué les débats.

1. Approbation des procès-verbaux de la Formation Spécialisée du :

- 18/04/2023 (reconvoquée le 04/05/2023) : OK pour FO, Abstention de la CGT et SFP (boycott dans le contexte des retraites)
- 20/06/2023 (avec ses 2 annexes) : approuvé à l'unanimité.

2. Bilan de la campagne DUERP-PAP 2022 et campagne DUERP 2023-PAP 2023

Concernant le bilan 2022, SFP a demandé qu'une vraie analyse soit faite par la direction sur les moyens et les actions mises en œuvre pour répondre aux observations les plus fréquentes. Même s'il n'y en a pas, cela doit être marqué pour que la DG en soit informée !

Nous avons émis un gros bémol sur le fait que dans le cadre du télétravail, les managers soient désormais « plus aguerris à la visio et au maintien du contact avec leurs agents ». Pour SFP, le maintien du lien social doit redevenir une priorité.

Concernant le DUERP 2023, nous nous sommes étonnés de voir apparaître celui du SIP Céret alors même que les agents l'avaient boycotté et avaient déposé une pétition, et à l'inverse, de l'absence de celui du SGC de St-Estève suite à son déménagement sur la Côte Vermeille ! N'y aurait-il pas comme un petit problème de concertation et de discussion ?

L'ISST a insisté sur plusieurs problématiques : la sécurité incendie, la circulation dans les couloirs, l'hygiène (notamment dans le cadre de la redensification et de bureaux partagés !) et sur le fait que l'on ne doive pas minimiser les cotations des risques (il faudra les remonter l'an prochain s'ils n'ont pas disparu !)...

Concernant le PAP 2023, la CGT a voté Contre, FO et SFP se sont abstenus, actant la volonté de la direction de résoudre les problèmes, mais soulignant aussi les moyens limités et non efficaces dont elle dispose (effectifs, charge de travail, réorganisations nationales...).

La direction articule ses propositions autour de l'informatique et propose de faire venir le Directeur des projets numériques pour nous éclairer sur la façon dont se mènent les transformations informatiques. On s'endormira peut-être moins bêtes... ou pas !

3. Outils mis à disposition de la FS : fiches de signalement 2023 – accidents de service – RSST (Registre Santé Sécurité au Travail)

- Rien d'imputable à l'administration concernant les accidents de service,
- Amélioration de la transmission des fiches de signalement,
- Demande de revoir l'accès au RSST sur Ulysse 66,
- Point fait sur le vol ayant eu lieu lors d'une réception,
- Attention appelée sur l'ascenseur de Céret régulièrement en panne.

4. Budget (finalisation des actions)

Sur la dotation globale de 56 860 €, 21 520 € ont déjà été affectés sur différentes actions. Restait donc 35 340 € à finaliser.

Accord sur des actions de formations (guide et serre file, 1^{ers} secours, avec objectif de former tous les agents à court terme, incendie, ostéopathe...)

Budgétisation en cours pour éclairage de la cage d'escalier de Prades, chariot à roulette pour l'Hôpital, stores à l'accueil du CDIF, volets roulants au PCE, vélos électriques (direction et Côte Vermeille : 4 si possible)...

Étude sur un relamping LED avec régulateur et zonage sur différents sites.

Les OS présentes ont voté POUR ces actions.

5. Déménagements et travaux :

- **Mission départementale Risques Audit (MDRA) et Escarguel (Pôle animation du réseau gestion fiscale)** : arrivée du PARGF les 16 et 17/10 sur Arago obligeant la MDRA à grimper à l'étage dans le cadre de la redensification des services et de la volonté d'abandonner Escarguel.

Voir si suffisamment de bureaux droits (sans retours) car l'espace de travail sera plus réduit.

Vote des OS : Abstention

- **Trésorerie hospitalière de Thuir** : fin d'arlésienne, les agents vont enfin déménager du 30/10 au 2/11 dans les anciens locaux de l'UDSIS. Et en plus, si on pouvait les y oublier, les agents seraient ravis ! Le bail est signé.

La visite de la FS le 19/09 sur place a réglé quelques brouilles et validé l'installation.

Si les agents devaient à terme revenir dans leurs anciens locaux (mairie), il faudra veiller à changer le mobilier !

Vote favorable des OS

- **Domaines (SLD-PED)** : relogement sur la Côte Vermeille la 2^e quinzaine d'octobre (Big Boss rétrocedé), implantation en plateau (impact à surveiller), inquiétude des agents quant au remplacement de la cheffe de service (retraite).

Pas d'opposition des agents, les OS se sont prononcées favorablement au transfert.

- **Point travaux en cours et à venir et dossiers immobiliers**

- étude pour un éventuel relogement de la délégation sociale,

- travaux de Prades et Céret en stand-by mais pas abandonnés !

6. Bilan social et TVBS

Concernant le bilan social, rien de bien folichon. Après un focus sur le handicap, la féminisation, la « non attractivité », l'utilisation non adaptée des services civiques, vacataires, stagiaires..., l'insuffisance du taux de couverture des emplois, la diminution catastrophique de l'EDR, l'impossibilité de prioriser les missions de façon satisfaisante... le bilan est plutôt BOF !!

Concernant le TBVS (tableau de bord de veille sociale), ce n'est guère mieux : toujours des écarts inquiétants, des congés de maladie plus longs, de plus en plus de CLM et CLD, des fiches de signalement toujours aussi nombreuses (et des conflits masqués avec la hiérarchie)...

Un rappel doit être fait aux chefs de services sur la vigilance à avoir envers leurs personnels qui pourraient être dans une de ces situations.

75 % des agents ont désormais opté pour le télétravail (1 à 2 jours en moyenne) mais la plupart sur des jours flottants qu'ils n'utilisent pas (seulement 40 % de télétravail en réel). Cela induit tout de même une autre façon de travailler et d'autres relations avec les collègues. Il faut rester vigilants aux dérives !

7. Médecine de prévention : projet de courrier au SG

Au regard de l'absence de médecin du travail dans notre département depuis le 7/12/22, la Formation Spécialisée des PO a décidé d'adresser un courrier au Secrétariat Général, dénonçant fermement cette situation et ses conséquences néfastes au niveau des agents, et lui demandant de mettre tout en œuvre pour palier à cet état de fait et à ses nuisances.

Ce courrier (après quelques ajustements) a été signé par la Présidente de la Formation Spécialisée et par son Secrétaire Permanent.

Nous avons pointé du doigt les conséquences de cette absence sur les adaptations de poste (certains collègues devant se rendre jusqu'à Toulouse pour les faire valider après examen) et sur l'obligation de passer une visite médicale avant l'installation du Centre de Contact des Professionnels qui devrait s'installer sur la Côte Vermeille en septembre, pour les agents qui seront amenés à y travailler.

8. Examen des mesures de prévention à prévoir pour la sécurité et la santé des agents dans le cadre du retard du SPFE et de la mise en place de GMBI

Concernant le SPFE, les renforts nationaux sont maintenus, on revient à la saisie en « intégral » (la formation des agents étant terminée) et la direction réfléchit à un réaménagement de l'espace de travail !

Concernant GMBI, rematérialisation papier en cours pour les « anti numériques », des crédits vacataires ont été débloqués et embauche d'un contractuel exceptionnel (1 an comme cela avait été fait pour le traitement du fonds de solidarité). On est en attente du plan d'action national (mise à jour automatique, utilisation de la base Iliad N-1...) mais le vrai test sera la sortie des rôles du 15/12 !

En local, la direction essaie de voir comment décharger au mieux ce nouveau pic de charge (cela impact aussi les SIE par le biais des SCI, et tous les services faisant de la réception physique ou téléphonique).

9. Protocole canicule : détermination de la date d'un groupe de travail FS

Afin d'éviter les couacs de cet été lors de la mise en œuvre des mesures anti canicule, nous avons demandé la tenue d'un groupe de travail qui se tiendra le 17 octobre prochain.

Le but est d'élaborer un protocole qui ne souffrira d'aucune interprétation possible.

10. Questions diverses.

- Droit d'alerte du SIP Réart : il a été transféré à l'Inspection du Travail la semaine dernière.
- Nettoyage en profondeur des sols du SIP Réart : en cours.
- Au regard de la situation du Dr Eluard, il n'y aura pas de rapport de la médecine de prévention pour les PO cette année.
- Des mesures du Radon sur Argelès et Céret ont été faites : résultats OK mais pas de communications envers les personnels car pas de risques décelés. Dommage !
- Salle de formation de la Côte Vermeille : les fenêtres étant scellées, une entreprise doit passer afin de voir comment les débloquer. Aménagement de la salle à revoir et changement de mobilier en cours.
- Vidéoprotection sur Argelès et Rivesaltes : mise en place sans accord préfectoral, ni validation des services de police ! Attention à respecter les protocoles car sujet sensible.
- Solidaires Finances Publiques a rappelé que les comportements violents et les attitudes inappropriées n'avaient pas leur place au sein de notre administration et encore moins dans nos collectifs de travail et les relations hiérarchiques qui en découlent. Nous serons extrêmement vigilants sur les suites données aux dossiers en cours.

Vos représentants en Formation Spécialisée :

Titulaires : Franck Humbert, Vincent Paumard, Alain Chomeyrac, Valérie Joanchicoy.

Suppléants : Claudine Moreel, Denis Corratger, Hélène Rieubernet, Virginie Flamant.